

- Dossier de presse -
RÉNOVATION URBAINE
Quartier authentique de Vieux-Bourg



La Ville de Morne-à-l'Eau vous invite
Donnez votre avis !
Participez, cela vous concerne !



MERCREDI 17 OCTOBRE 2018
DÉAMBULATION AVEC LES JEUNES À VIEUX-BOURG

SAMEDI 20 OCTOBRE 2018
CONCERTATION GRAND PUBLIC

Une Approche Urbaine Durable

Pour le futur ÉcoQuartier de Vieux-Bourg



Philipson FRANCFORT
Maire de Morne-à-l'Eau

Pour un renouveau maîtrisé du Vieux-Bourg

Vieux-Bourg est le quartier authentique de Morne-à-l'Eau. Il s'agit, aujourd'hui, de favoriser sa redynamisation afin qu'il retrouve son rang de pôle urbain majeur de la commune avec Grippon et Blanchet. L'ambition est d'accompagner son aménagement à travers des principes de développement durable et une logique respectueuse des valeurs patrimoniales naturelles, paysagères et historiques de ce quartier riche et fragile.

Depuis plus de six ans, l'équipe municipale axe sa politique globale d'aménagement du territoire sur le développement durable. À cet effet, les documents stratégiques : Agenda 21, Plan Local d'Urbanisme, les projets du TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) matérialisent les grands projets urbains du territoire communale. Dans cette approche, l'aménagement de Vieux-Bourg est un enjeu particulièrement fort incitant la Municipalité à en faire un ÉcoQuartier, en l'articulant sur trois points majeurs :

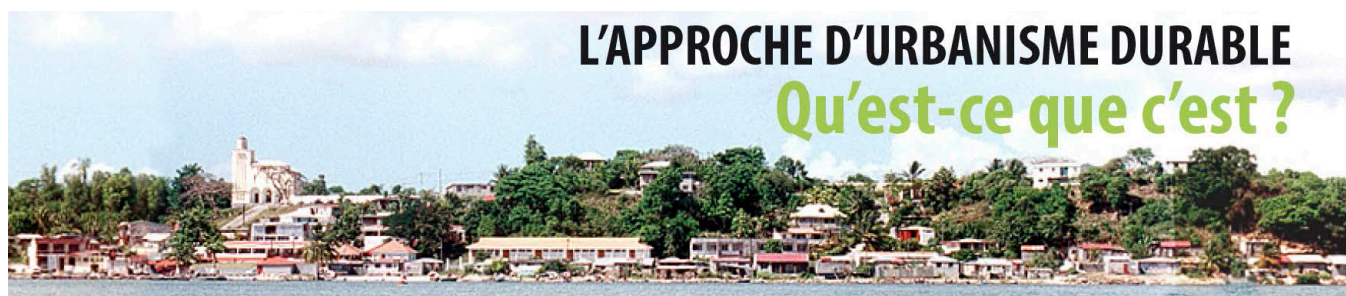
L'aménagement de Vieux-Bourg sera abordé comme un projet global tournant résolument le dos à la méthode utilisée lors de l'opération de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) qui faute de n'avoir pas abouti, a généré au cours de ces 20 dernières années, un ensemble d'attentes non satisfaites et nourri de sérieuses frustrations et incompréhensions...***L'équipe municipale les a entendues, les écouterà et en tiendra compte dans le cadre de la concertation qui sera assurée tout au long de la démarche de l'Approche d'Urbanisme Durable (AUD).***

Une dynamique d'aménagement des pôles urbains est en cours, dans un contexte où la communauté d'agglomération doit mailler de façon pertinente toutes les actions relevant de ses champs de compétence. ***Il est donc urgent de donner une orientation et une réelle impulsion de développement pour Vieux-Bourg, d'en préciser les conditions et l'échéance de réalisation.***

Nous, élus de la Commune de Morne-à-l'Eau, sommes convaincus que les villes où il fera « bon vivre » demain sont celles qui auront anticipé, intégré, dans tous leurs projets, les principes du développement durable, de la croissance positive, à travers des actions visant la valorisation des énergies renouvelables, de l'intégration des problématiques d'environnement, de protection et de valorisation de la biodiversité. ***Nous pensons que la démarche de l'AUD, correctement menée, nous permettra d'atteindre tous ces objectifs.***

Toutefois, c'est avec votre expertise et votre connaissance des valeurs plurielles de Vieux-Bourg pour construire efficacement avec vous, la population et avec l'ensemble de nos partenaires (techniques, financiers, institutionnels, associatifs...) pour réussir, ENSEMBLE, le renouveau du Vieux-Bourg !

Introduction à la démarche AUD



LES OBJECTIFS :

- Favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux en amont des projets
- Inscrire le projet dans la durabilité
- Favoriser l'émergence d'orientations et d'objectifs partagés
- Construire un dialogue efficace

LES THÈMES :

Les éléments identitaires de Vieux-Bourg

La circulation, le stationnement, les réseaux

Les vecteurs d'attractivité économique et écotouristique

Les services et équipements publics

La mer, le port, les activités nautiques, maritimes et navales

Le foncier et les logements

LES GRANDES ÉTAPES :



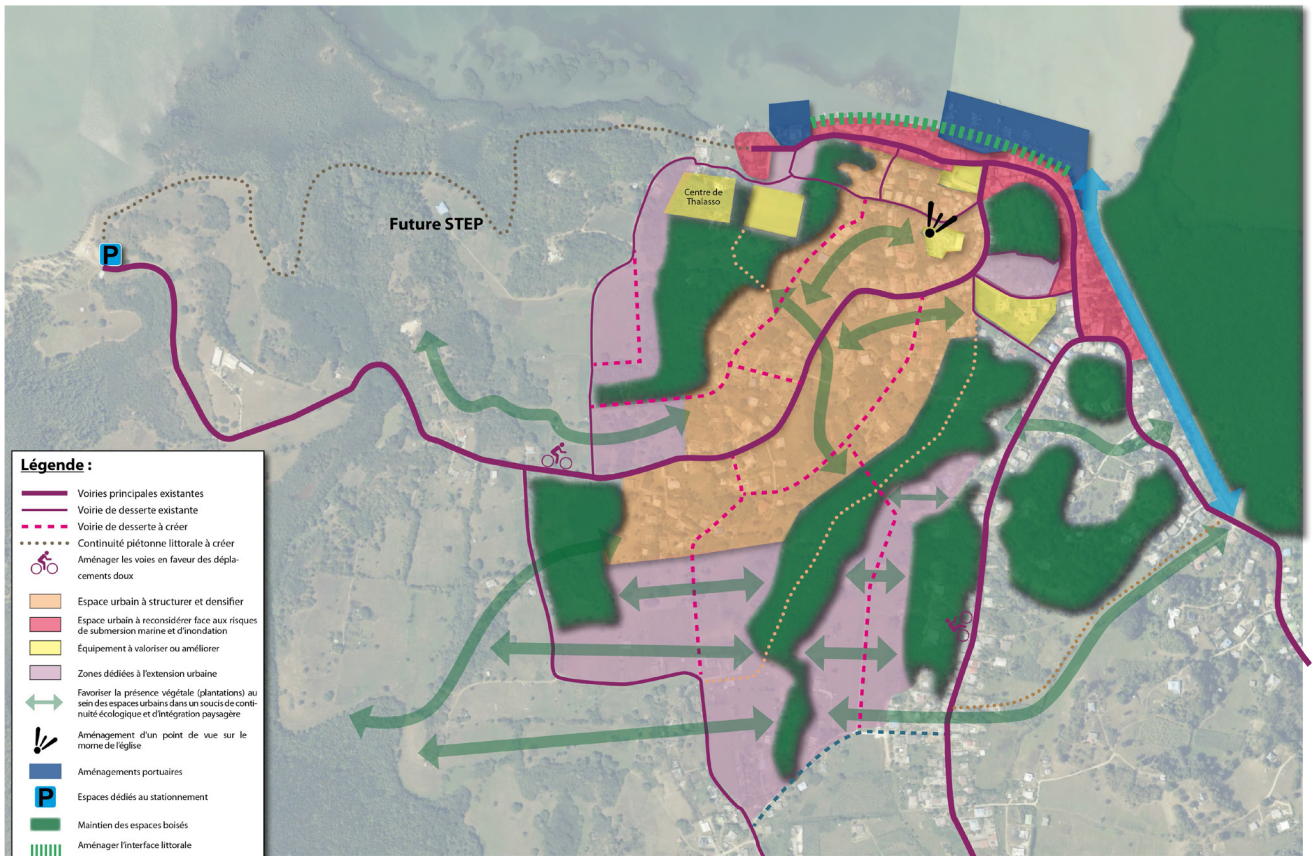
État des lieux et détermination des enjeux avec la population

Définition d'orientations d'aménagement pour le quartier

Transcription technique et réglementaire des dispositions retenues

Définition des modalités d'application des préconisations retenues

Orientation d'Aménagement Programmé (OAP) à Vieux-Bourg au titre du PLU



ETAPE 1 :

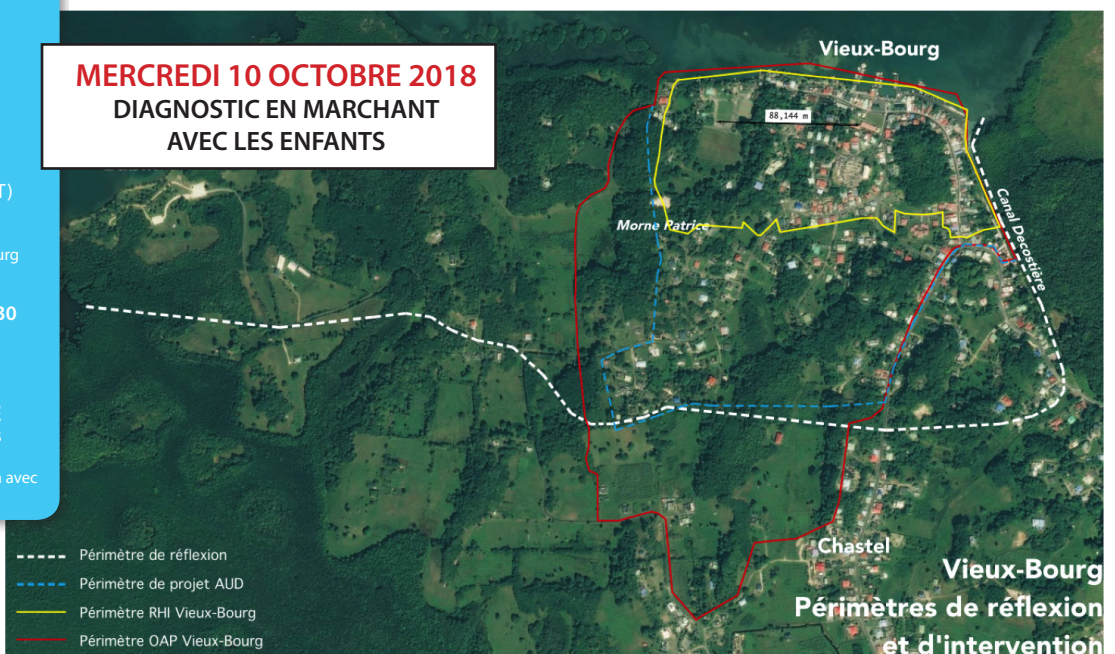
- RÉUNION COPIL**
 Le 17 Juillet 2018 à 8 heures 30
 Services Techniques (rue Girard)
 Mise en place de la démarche AUD
- RÉUNION DE CONCERTATION**
 Le 7 et 8 Août 2018 à 18 heures
 Services Techniques (rue Girard)
 Rencontre avec les associations et les opérateurs de la vie économique, sociale, culturelle
- RÉUNION DE CONCERTATION**
 Le 22 Août 2018 à 18 heures
 D.E.T.L. (rue Justinien BERTHELOT)
 Rencontre avec les associations et les opérateurs de la vie économique, sociale, culturelle
- DIAGNOSTIC EN MARCHANT**
 Le 24 Août 2018 à 7 heures 30
 Près de la piscine à Vieux-Bourg
 Une demi journée avec l'ensemble des acteurs
- RÉUNION DE CONCERTATION**
 Le 4 Octobre 2018 à 18 heures
 D.E.T.L. (rue Justinien BERTHELOT)
 Synthèse et restitution du diagnostic en marchant avec les acteurs de la vie économique et associative de Vieux Bourg
- RÉUNION COPIL**
 Le 11 Octobre 2018 à 8 heures 30
 Services Techniques (rue Girard)
 Validation des enjeux avec les institutionnelles
- RÉUNION DE RESTITUTION PUBLIQUE**
 Le 20 Octobre 2018 à 18 heures
 Près de la piscine à Vieux-Bourg
 Présentation des enjeux et concertation avec le grand public

Une Orientation d'Aménagement Programmé (OAP) à Vieux-Bourg, qui consacre les propositions exprimées lors de la concertation avec les Vieux-Bourgeois via :

- le maintien des corridors écologiques ;
- un développement résidentiel adapté ;
- la mise en place de liaisons douces avec Babin ;
- la mise en place des équipements et surtout des réseaux nécessaires à l'attraction de nouvelles populations.

Le périmètre d'étude

MERCREDI 10 OCTOBRE 2018
DIAGNOSTIC EN MARCHANT
AVEC LES ENFANTS



La concertation au cœur de la démarche de projet de territoire

La concertation est au cœur de la démarche de tous les projets de territoire de la Commune de Morne-à-l'Eau. À Vieux-Bourg, les enfants bénéficieront d'une écoute particulière, via un programme d'activités animées, tous les mercredis après-midi, d'octobre à décembre 2018.



AUD Vieux-Bourg



AUD Vieux-Bourg



PLU



PLU



Agenda 21



Agenda 21



TEPCV

Le circuit du diagnostic en marchant



« L'enfant regarde les choses de façon plus objective et directe que l'adulte, dont le re-gard est souvent brouillé par le mental et la mémoire ».

Pierre RABHI

Essayiste, agriculteur bio, romancier, écologiste et poète français.



Ce parcours de déambulation à travers les rues, couloirs, lakou de Vieux-Bourg a été réalisé le 24 août 2018 avec les acteurs de la vie économique et associative de Vieux-Bourg.

Il le sera avec les enfants, âgés de 6 à 12 ans (voir plus) le 10 octobre prochain, les autres partenaires et élus de la ville seront associés au fil de l'eau.

L'enjeu d'une telle démarche est de pouvoir libérer la parole de chaque groupe identifié quant à la vision qu'il a de ce quartier, de ses points forts, points faibles et des perspectives de développement.





« *En Guadeloupe toutes les villes sont belles ! Mais les mettre en valeur et faire ressortir leur charme et leurs attraits, exigent d'aimer le pays, son peuple et ses enfants.* »

Jean-Claude LOMBION

Maire de la ville de Morne-à-l'Eau décédé en 2016



6 thématiques de réflexion

- Les éléments identitaires de Vieux-Bourg
- La circulation, le stationnement et les réseaux
- Les vecteurs d'attractivité économique et écotouristique
- Les services et équipements publics
- La mer, le port, les activités nautiques maritimes, navales
- Le foncier, les logements

